

MENSURATION OFFICIELLE		
ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE		

AUTORITE COMMUNALE		
DEPOT PUBLIC	DU	AU
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE		
AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE	LE PRESIDENT	LE SECRETAIRE
LE SECRETAIRE COMMUNAL SOUSSIGNE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS		
....., LE	SIGNATURE	TIMBRE

AUTORITE CANTONALE		
EXAMEN PREALABLE DU	02 MAI 2023	
APPROUVE PAR DECISION DU		
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION	SIGNATURE	TIMBRE



LEGENDE (EXHAUSTIVE POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE)

ZONES A BATIR

- CA Zone centre A
- CAa Zone centre, Secteur CAa
- CAb Zone centre, Secteur CAb
- CB Zone centre B
- CBa Zone centre, Secteur CBa
- CBb Zone centre, Secteur CBb
- MA Zone mixte A
- HA Zone d'habitation A
- AA Zone d'activités A
- UA Zone d'utilité publique A
- SA Zone de sport et de loisirs A

ZONES AGRICOLES

- ZA Zone agricole A
- ZB Zone agricole B

ZONES PARTICULIERES

- ZVA Zone verte A
- ZVB Zone verte B
- ZEA Zone d'extraction de matériaux A
- ZEB Zone d'extraction de matériaux B
- ZDA Zone de décharge A
- ZTA Zone de transport A
- ZTB Zone de transport B

PLANS SPECIAUX

- PS Secteur à développer par plan spécial
- PS Secteur avec plan spécial en vigueur

ELEMENTS DE SEPARATION

- Séparation des zones et secteurs

PERIMETRES PARTICULIERS

- PV Périmètre de protection des vergers
- PP Périmètre de protection du paysage
- PN Périmètre de protection de la nature
- PDN Périmètre de danger naturel
- PRE Périmètre réservé aux eaux

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

- Bâtiment inscrit au RBC
- Fontaine
- Croix
- Objet local
- Mur de pierres sèches
- Chemin IVS
- Site archéologique

CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE

- Limite forestière constatée (art. 10 LFo)

PATRIMOINE NATUREL

- Bosquet, haie
- Arbre
- Grotte
- Source
- Cours d'eau et plan d'eau

INFORMATIONS INDICATIVES

(Informations contraignantes selon art. 50 al. 2 LCAT)

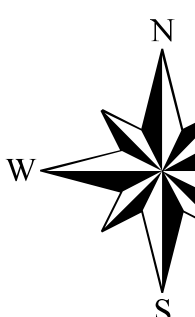
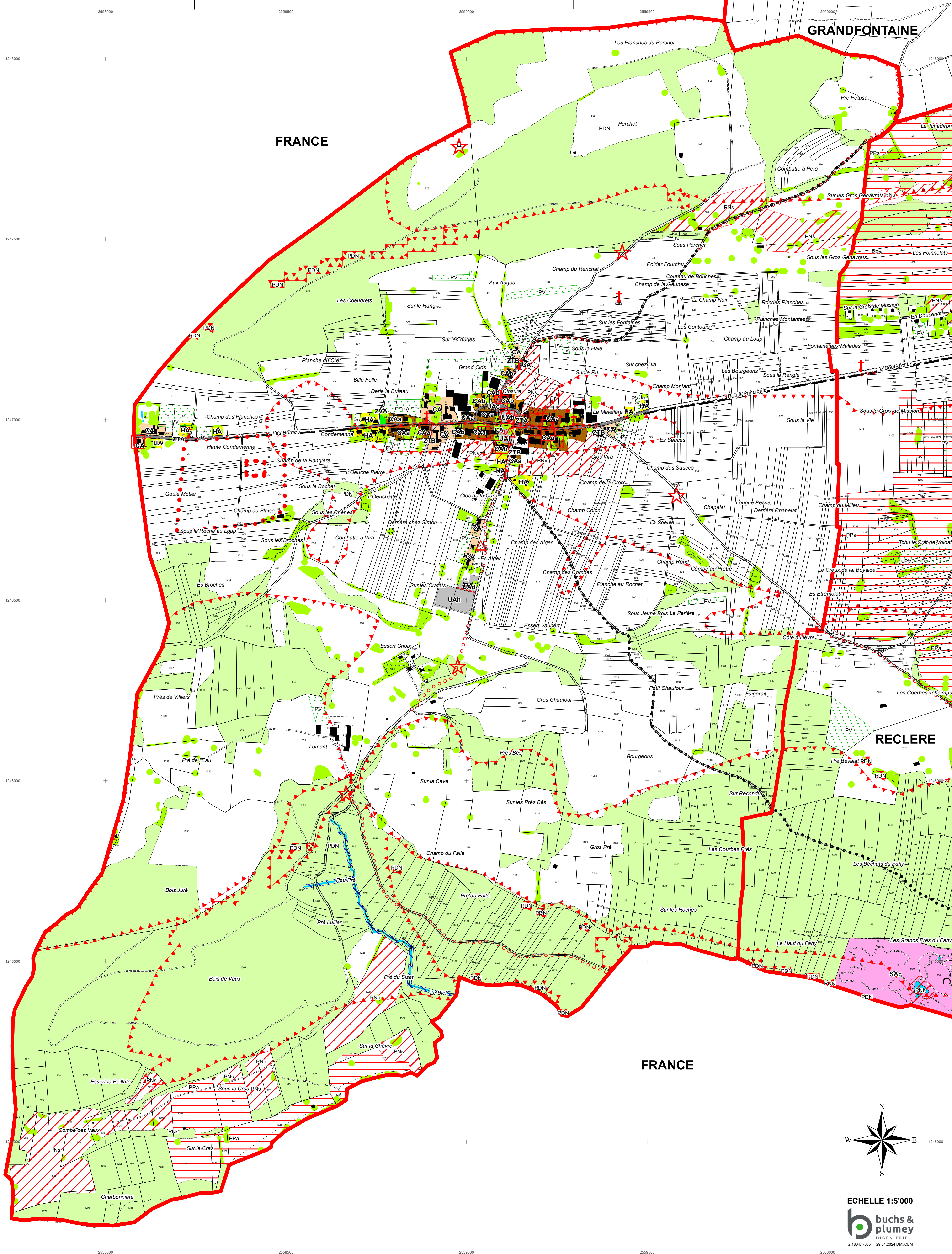
- Limite de localité ou Limite du plan d'aménagement local

- PE Périmètre de protection des eaux
- Chemin de randonnée pédestre
- Itinéraire cyclable
- Forêt
- Pâturage boisé
- Infrastructure aéronautique
- Inventaire des sites archéologiques et paléontologiques

INFORMATIONS ILLUSTRATIVES

(Informations non contraignantes)

- Point de vue
- Chemin pour piétons



ECHELLE 1:5'000

buchs & plumey
INGENIERIE
G 1804-1-005 29.04.2024 DMCEM